Elections législatives

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Nous recevons la communication suivante d'un groupe d'électeurs de la 6e circonscription :

AUX TRAVAILLEURS CONSCIENTS

Qu'a fait Dubled pendant ses 4 ans au Parlement ? Rien ! Rien ! Il s'est contenté de se présenter au guichet chaque mois pour toucher ses 1250 francs qu'il a soi-disant gagné ! Mais, pas en suant, mais en bâillant aux séances de la Chambre.

Enfin ! Que voulez-vous qu'il fasse cet incapable, cet ambitieux si ce n'est que bailler, lui qui a la prétention de défendre nos intérêts et qui est aussi ambarrassé avec un projet de loi quelconque qu'un poisson ne la serait avec une pomme. Que voulez-vous qu'il fasse si ce n'est que bâiller ?

Il ne peut discuter les lois d'assistance sociale, les lois de protection pour les petits commerçants et cultivateurs, il n'y voit goutte, même lorsqu'elles sont votées, il ne saurait vous les détailler. L'avez-vous jamais entendu en réunion publique s'étendre sur les lois qu'il a votées ? Dubled ne sait qu'une chose, comme tous ses acolytes d'ailleurs : exploiter la misère humaine.

Ouvriers conscients, petits commerçants, petits cultivateurs, le 10 mai, vous renverrez cet incapable, cet ambitieux à l'atelier qu'il n'aurait jamais dû quitter ; ce n'est pas une doublure, une marionnette, à laquelle on tire la ficelle au moment du vote que nous voulons. Ce qu'il nous faut, c'est un député capable de défendre nos intérêts, capable d'améliorer les lois sociales imparfaites ; nous en voulons pour notre argent, il nous coûte assez cher. Nous n'avons pas besoin de contrefaçon, nous voulons un député qui soit à la Chambre pour autre chose que toucher ses 15000 francs.

Cet homme de valeur, il se présente à nous, profitons de l'occasion. A nous, d'apporter le 10 mai un bulletin au nom de Jules Cléty et de renvoyer Dubled à l'atelier. Là du moins il sera utile à la société, tandis qu'à la Chambre, il devient sourd et muet comme par enchantement. Jamais il n'a pris la parole, nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il dort, non ! Dubled ne comprend rien, rien, de ce qui se discute à la Chambre. Donc, pour ces raisons et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, votons tous, le 10 mai, pour la vaillant et capable Jules Cléty.

Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place, Dubled à l'atelier et l'avocat Cléty à la Chambre.

Un groupe d'ouvriers émancipés et républicains.

—(o)—

HUITIEME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Une réunion électorale à la Croix-Rouge

Belle et nombreuse réunion, vendredi soir, salle de l'estaminet Deruyter, place de la Croix-Rouge.

M. Salvetti expose, avec son habituelle précision, les graves raisons qui justifient la loi de trois ans. Il oppose à cette mesure nécessaire de sécurité nationale les utopies socialistes. Puis il démontre que, pour rendre la vie moins chère, il ne faut pas bouleverser notre régime fiscal, créer des impôts nouveaux ou remplacer ceux qui existent par d'autres impôts vexatoires, mais qu'au contraire il est indispensable de faire des économies. Le moyen est d'abord de supprimer le scrutin d'arrondissement et de le remplacer par le scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Le socialisme c'est la contrainte économique, intellectuelle et morale. M. Salvatti, après une démonstration très serrée de cette vérité, conclut que le socialisme aboutit à l'égalité dans la misère.

Ce qu'il faut c'est, par l'action individuelle, le libre droit d'association, l'intervention de l'Etat, c'est travailler à l'amélioration de la condition des travailleurs.

Le vaillant candidat fait bonne justice des niaiseries socialistes que colportent des circulaires, puis, dans une superbe envolée, il dit sa foi patriotique et républicaine.

La salle lui fait une chaleureuse ovation.

M. Villeneau, dans une brillante causerie écoutée avec le plus grand intérêt, développe les grandes idées réformatrices que comporte le programme de M. Salvetti.

Après le succès de la réunion de la Croix-Rouge nous sommes assurés d'un résultat très bon pour la candidature de M. Salvatti dans ce quartier essentiellement ouvrier.

—(o)—

NEUVIEME CIRCONSCRIPTION DE LILLE

La Fédération Républicaine, dont M. Charles Benoist est le président, a pris la décision suivante pour le scrutin du 10 mai :

« Au scrutin de ballottage les questions de nuance s'effacent. Il est du devoir de tous les républicains de voter pour les candidats qui offrent les garanties nécessaires sur les points fondamentaux. C'est pour cette raison que la **Fédération Républicaine** recommande à ses adhérents de voter et de faire de la propagande pour les candidats ci-dessous désignés. »

Suit une liste sur laquelle se trouve **M. Grousseau,** pour la neuvième circonscription de Lille.

Ducarin lâché

par le citoyen Vandeputte à Halluin

Jusqu'au dernier moment, les ouvriers n'étaient demandé si, oui ou non, le citoyen Vandeputte voudrait défendre publiquement la candidature du patron millionnaire Ducarin, adversaire acharné du syndicalisme, distributeur automatique d'amendes, briseur de « fortes têtes » et résolu — il ne l'a que trop souvent prouvé — à châtier à coups de renvois ou de révocations les tisserands, les fonctionnaires, les petites gens qui n'obéissaient pas à ses injonctions politiques.

Eh bien ! non ; le citoyen Vandeputte n'a pas voulu se constituer le terre-neuve de Ducarin qui se noie. Le chef socialiste, après avoir tant de fois juré ses grands dieux que Monsieur le Patron ne l'achèterait pas, a jugé inutile de se déranger pour soutenir le candidat antidémocrate.

Une réunion ouvrière avait lieu vendredi soir à 8 heures au café de la Mairie, à Halluin. Vandeputte y avait été invité par lettre recommandée. Il refusa d'y paraître. Reine compréhensible. Franchement un socialiste ne peut défendre le programme de Ducarin.

Les 600 ouvriers groupés dans la salle, comprirent ce que signifiait le silence de Vandeputte.

Et ils furent très à l'aise pour applaudir deux porte-parole autorisés de la classe ouvrière, Charlemagne Broutin et Charles Bertrand, rédacteur en chef de « l'Eveil social » qui dénoncèrent vaillamment les méfaits du radicalisme représenté par Ducarin.

Elire un pareil candidat, conclurent les orateurs très applaudis, ce serait pour les travailleurs trahir la classe ouvrière.

C'est en vain que la président Jules Verkindère, du syndicat indépendant, assisté des camarades Gilbert Declercq et Emile Decottignies, fit appel à la contradiction. Pas un socialiste ne se souciait de chanter les louanges de Ducarin.

A défaut d'autres, le candidat radical aurait pu venir essayer son propre éloge. Mais, comme l'auditoire n'était guère composé que d'ouvriers, Monsieur le Patron n'avait pas jugé à propos de se déranger.

Il paiera demain son insolence.

PLUS DE DOULEURS

Le Képhaldol est un merveilleux spécifique interne contre les douleurs, Névralgies, migraines, sciatique, lumbago, rhumatismes lui cèdent immédiatement.

Si vous souffrez de l'un de ces maux prenez des comprimés de Képhaldol. Ce sera pour vous une révélation. Vous les trouverez dans toutes les pharmacies au prix minimé de 1 fr. 75 le tube. 0169-3

ROUBAIX

Société de Secours Mutuels « Les Anciens Militaires de Roubaix et environs ». — Demain dimanche 10 courant, de 10 heures 1/2 à midi, recette mensuelle, inscription de nouveaux adhérents, au local, 63, rue de Lannoy.

Les grèves dans la teinturerie. — L'Association des Teinturseries en Matières nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

Sur la demande formulée par plusieurs ouvriers, à leurs patrons respectifs, l'Association a décidé qu'il y avait lieu d'unifier le tarif des appareils « en peignés », tout en respectant les situations acquises.

En ce qui concerne la teinture « sur écheveau », le tarif actuel des soiaires est maintenu sans aucune modification.

Des reprises partielles ont eu lieu dans plusieurs teintureries aux anciennes conditions, notamment chez MM. Fastenekals, à Waitrelos, Bruel et Cie, Gaydet, à Roubaix, Cocheteux frères, à Croix.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seuls les billets contenus dans le **Chocolat Daloupaul-Havez** donnent droit à plus de 50 0/0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien. 027

La grève de l'Usine à Gaz. — *Vers l'entente.* — La Commission mixte, composée de trois représentants de la Compagnie, du Maire de Roubaix, d'un délégué ouvrier, du Secrétaire du Syndicat de la Métallurgie, et de M. Montoix, secrétaire de la Fédération, s'est réunie vendredi après-midi, à la Mairie de Roubaix, sous la présidence du Maire, pour essayer de solutionner le conflit existant entre la Société Roubaisienne d'Eclairage et son personnel.

Des concessions réciproques ont été faites et la discussion continuera samedi.

Distribution du gaz. — La Société Roubaisienne déclare qu'elle sera en mesure de distribuer le gaz, samedi, le matin, de 9 à 11 h., et l'après-midi, depuis 2 h. jusqu'au dimanche matin à 3 heures.

Grève terminée. — Les ouvriers menuisiers qui s'étaient mis en grève il y a une dizaine de jours, ont voté la reprise du travail : ils ont obtenu une augmentation de salaire. Le travail reprendrait aujourd'hui samedi.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
—(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi)— 0300

Un dangereux individu. — La police a arrêté Ferdinand Six, 45 ans, dit Franchomme, qui a déjà souvent eu maille à partir avec la justice.

Vendredi soir cet homme se présentait rue Hoche, chez son ancienne femme, Mme Calvaert, pénétrait de force chez elle, la menaçait et s'emparait de vêtements disant lui appartenir. Comme la femme Calvaert protestait, Franchomme la battit et brisa une partie du mobilier.

Il a été déféré au parquet.

Pour vos tapis et votre **ameublement,** adressez-vous à **L. POLLET,** 10, rue du Curé, Roubaix. 11017.

Les rats d'usine. — M. Alauzen, commissaire de police a déféré au parquet Adolphe Vandenbogaerde, teinturier, 28 ans, 134, rue des Longues-Haies, surpris vendredi à midi, au moment où il sortait de la teinturerie Browaeys, rue St-Maurice, avec un coupon de tissu valant 3 fr. 50, qu'il s'était enroulé autour du corps.

Mort subite. — Un journalier, Joseph Tellier, 75 ans, rue des Longues-Haies, cour Roussel, passait vendredi après-midi rue de Lannoy, lorsqu'il devint malade. Il entra chez Mme Prouvost cabaretière, pour prendre un cordial. Il ne tarda pas à y expirer, frappé d'une congestion cérébrale. Le docteur Dispa n'a pu que constater le décès.

La Vie de la Sainte Vierge, par l'auteur des Avis spirituels, excellente lecture pour le mois de Marie. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

ETAT-CIVIL de ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTEME THOMAS Fils Supérieur à tous, 9, rue du Prieuré, LILLE 090

du 8 mai

Naissances. — Adolphe Demarque, rue de Soubise, 4. — Marcelle Wonters, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 47. — Germaine Gaudron, rue des Récollets, cour Dhondt, 8. — Gabrielle Desquiens, rue Drouot, 69. — Robert Gacquer, r des Arts, 132.

Décès. — Denis Duquesnoy, 56 ans ; Andrée Minnens, 13 jours, avenue Julien-Lagache. — René Lefebvre, 2 mois, rue Rocroi, 118. — Octavie Nurif, 76 ans, rue Pellart, 73.

WATTRELOS

Contribuables à vos paches. — Les rôles des chevaux et voitures sont en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur de Croix, 6, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

Paroisse de Notre-Dame du Bon Conseil. — Les premières Communions solennelles auront lieu demain dimanche, 10 mai, à la messe de 7 heures.

Les parents des jeunes communiants se feront un devoir d'accompagner leurs enfants à la Sainte Table.

Doigt blessé. — Une soigneuse de la filature Brière et Bazin, Mme Pélagie Mys, 44 ans, a eu l'index droit pris par le bord du cylindre de son métier. Il en est résulté une plaie par arrachement de l'extrémité du doigt.

Un repos de plusieurs semaines lui a été prescrit par un médecin.

La vie et la mort. — Pendant le mois d'avril, le Bureau de l'Etat-civil a enregistré 42 naissances, 36 mariages et 30 décès.

Les causes des décès sont : Tuberculose des poumons, 2 ; cancer et autres tumeurs malignes, 7 ; méningite simple, 2 ; hémorragie, 1 ; maladie organique du cœur, 4 ; bronchite aiguë, 2 ; pneumonie, 1 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 4 ; entérite, 1 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite aiguë, 1 ; sénilité, 1 ; autres maladies, 6.

La répartition des décès par âge s'établit comme suit : moins de 1 an, 5 ; de 1 à 19 ans, 5 ; de 20 à 39 ans, 7 ; de 40 à 59 ans, 5 ; de 60 ans et au-delà, 8.

WATTRELOS. — Du 6 mai. — Naissances. — Fernand Decoiert, rue du Mont-S-Leax, 60. — Cécile Lampe, Martelotte, maisons Trenteseaux. — Charles Debem, rue de la [illegible] du pont.

Publications. — J.-B. Vanvaerbeke, tisserand et Amélie Roosens, tisserande. — Ernest Loiette, tanneur et Marie Lampe, caoutchoutière. — Louis Courrier, menuisier-entrepreneur et Evelina Brifaut, s. prof. — Alphonse Dhesse, domestique et Marie Cornélis, cuisinière. — Maurice Debosschère, chaudronnier en fer et Léonie Vanruyskenswalde, journalière. — Georges Vaamenen, employé et Marie Lorthioir, piquûrière. — Alfred Vercruysse, wattman et Berthe Vanspeybrouck, doubleuse. — Paul Pétillon, apprêteur et Berthe Heire, dévideuse. — Maurice Turpin, rouanier et Maria Morival, s. prof.

CROIX

M. Jules CLÉTY candidat républicain acclamé au Crêchet

Les électeurs du Crêchet remplissaient, vendredi soir, la boulaire de l'estaminet Lecomte. Un ouvrier, M. Jules Pollet, préside. L'assemblée désigne comme assesseurs : MM. J.-Bte Prouvost et Achille Dhelluin.

M. Pollet présente alors le candidat républicain, M. Jules Cléty, et lui cède la parole.

DISCOURS DE M. CLETY

Le sympathique candidat salue la population ouvrière du Crêchet, de l'Allumette et de la Makelierie, très attachée au drapeau tricolore. Il remercie l'auditoire d'être si nombreux après une journée de travail.

Deux candidats restent en présence : l'un représentant le drapeau rouge et la révolution, l'autre, porte-drapeau des idées républicaines anticollectivistes.

Le temps et la place nous manquent pour reproduire l'exposé clair et persuasif que M. Cléty a donné de son programme qui peut se résumer en ces mots : Tout pour la Patrie et pour le travailleur.

Toute la salle vibrait avec la parole de l'orateur, auquel les applaudissements ne manquèrent pas.

Ils redoublèrent quand se leva M. Eugène Duthoit. La chaude parole du grand orateur enfer aux Croisiens, pénétra jusqu'au fond des cœurs. Elle fut un appel retentissant à l'union de tous les Français pour la défense du sol national. Par des accents vengeurs, elle flétrit les frustres et les sans-patrie. Il faut à l'ouvrier de bienfaisantes lois sociales pour le protéger dans sa famille et dans son travail ; mais à quoi serviraient ces lois, si le sol de la Patrie n'était pas à l'abri des attaques d'un ennemi qui fait gémir sous son joug nos frères d'Alsace et de Lorraine.

M. Duthoit, dont la parole est hachée d'interminables applaudissements, fait appel à tous les hommes de cœur pour que pas un électeur de Croix ne déserte son devoir dimanche prochain.

M. Pollet remercie très vivement les deux orateurs et fait adopter un ordre du jour acclamant la candidature de M. Cléty.

WASQUEHAL

Le retrait anticlérical. — C'était à prévoir, les circulaires électorales du citoyen Dubled portent toutes la note accentuée d'anticléricalisme. Après s'être attaqué au bourgeois Desprez, il dirige maintenant ses pires griefs contre le clérical Cléty.

Electeurs, prenez garde !... Si Cléty passe, la République est subitement en danger ! !

Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose, disait Voltaire. Il faut de l'aplomb quand même pour se donner comme le champion d'une République qui inscrit dans sa devise le mot Liberté, quand dans les mêmes tracts, on se déclare opposé comme autrefois à traiter une catégorie d'honnêtes citoyens en parias et à voter toutes les mesures draconiennes proposées par un gouvernement étroitement sectaire.

Si rien n'est dangereux comme un ami maladroit, je craindrais pour une République qui vous confierait ses destinées : vos mesquines conceptions d'une liberté close et exclusive auraient vite fait de la détruire. Heureusement qu'elle est soutenue par des hommes qui combattent M. Cléty, le candidat de l'Action Républicaine Libérale, la servant utilement et loyalement en revendiquant pour tous les citoyens indistinctement la liberté dont le mot est inscrit dans sa devise.

FLERS-BREUCQ

Accidents de travail. — A la Brasserie Lepers frères, un garçon brasseur, M. Désiré Colin, demeurant à Croix, cour du Pavillon Chinois, en nettoyant une cuve, a fait une chute qui lui a occasionné des contusions à la partie gauche du thorax 12 jours de repos.

— A la filature Bonemi Wibaux, un débourreur, M. Joseph Jardin, 32 ans, demeurant rue Marceau, à Wasquehal, a reçu sur le côté gauche une pièce de machine qu'il soulevait et qui lui a occasionné des contusions de la jambe gauche et à la face dorsale du pied. 8 jours de repos.

WASQUEHAL. — Décès. — Auguste Chevreux, 17 ans, rue Bernard-Palissy. Funérailles lundi, à 9 h.

LANNOY

TOUS DEBOUT CONTRE LA SOCIALE

La candidature de M. Cléty, l'infatigable candidat républicain anticollectiviste, a fait depuis quinze jours de nouveaux et sérieux progrès dans la 6e Circonscription. Le citoyen Dubled se sent si bien menacé et craint, tant d'être obligé de reprendre le tablier qu'il fait donner le ban et l'arrière-ban de ses amis collectivistes et de ses alliés radicaux socialistes qui sont plus collectivistes que radicaux par intérêt.

Les populations laborieuses des communes des cantons de Lannoy et de Cysoing ne se font pas illusion. Elles savent fort bien qu'elles n'ont rien à attendre d'une incapacité comme le citoyen Dubled qui ne s'intéresse à elles qu'à l'approche du scrutin. Elles se sont rendues facilement compte que M. Cléty, qui a fait ses preuves et donné sa mesure au sein du Conseil municipal de Roubaix, saura mieux que son adversaire socialiste défendre leurs intérêts à la Chambre.

Tous les hommes sensés de la circonscription, qui raisonnent et qui pensent, qui réprouvent les doctrines collectivistes, sentent la nécessité de barrer la route aux flots montants du collectivisme. Ils reconnaissent qu'il faut exclure du Parlement ces fourriers de la Révolution sociale et de la banqueroute dont la devise est : se servir des ouvriers pour arriver à l'assiette au beurre.

Le socialisme fait à l'heure actuelle courir les plus grands dangers au pays : en voulant écraser d'impôts les industriels, les commerçants et les agriculteurs il paralyse les efforts, provoque le chômage. En prêchant l'expropriation collective et le retour à l'Etat des usines, des mines, etc.... il veut instaurer en France le régime du servage, de l'esclavage et des travaux forcés.

Les ouvriers eux-mêmes savent fort bien que tous les meneurs socialistes rempliss ent leurs poches aux dépens des travailleurs dont ils ne se soucient guère. Ils savent aussi qu'ils ne peuvent faire appel à leurs sentiments humanitaires et qu'ils trouvent porte close lorsqu'ils réclament des élus socialistes leur part du gâteau.

Les députés socialistes genre Dubled font tous les quatre ans la révolution sociale à leur profit, et disent ensuite aux ouvriers : « Attendez encore, prenez patience, la poire ne sera mûre que dans deux mille ans... Après nous verrons ». Ce qui revient à dire : « Nous sommes clos, vous nous avez donné un fromage, nous entendons le manger en paix ; laissez nous tranquilles, nous n'avons que faire de vos réclamations ».

En se faisant un tremplin électoral de la loi de trois ans, les socialistes veulent désarmer la France en face d'une Allemagne toujours plus forte ; ils font courir un grave danger à la patrie. Ils conduisent les ouvriers Français à la plus effroyable des boucheries.

Le socialisme, c'est la guerre à brève échéance ;

Le socialisme, c'est la ruine économique du pays ;

Le socialisme, c'est le régime des travaux forcés à perpétuité.

Tous les ouvriers, tous les hommes sensés qui ne veulent être ni des Allemands, ni des affamés, ni des esclaves, ni des serfs doivent faire abstraction de leurs préférences politiques personnelles et voter dimanche contre le candidat socialiste pour le candidat républicain anticollectiviste, M. Jules CLETY.

En face du danger, ils doivent s'unir, se serrer les coudes pour faire échec au socialisme.

LYS-LEZ-LANNOY

Sous un chariot. — M. Alfred Hottebart, domestique à la ferme Six, au Fresnoy, est, par suite d'un faux mouvement, tombé de son chariot. Celui-ci lui passa sur les jambes, lui faisant des blessures heureusement sans gravité. Hottebart a reçu les soins du docteur Wartel.

Brûlé par de l'eau bouillante. — Un aide-teinturier de l'usine Eugène Rasson, Elie Cabtat, 15 ans, s'est brûlé le pied droit avec de l'eau bouillante. 20 jours de repos. Docteur Wartel.

Main mutilée. — Raymond Ryckawaert, 18 ans, demeurant à Sailly, est électricien à la filature Boutemy frères. Il était occupé, sur un échafaudage, à nettoyer les fils électriques. Il mit par mégarde la main gauche sur le bâti du ventilateur, qui tournait à toute vitesse, et a eu trois doigts sectionnés.

Le blessé a reçu à l'usine les premiers soins du docteur Parmentier, qui lui a ordonné deux mois de repos, sauf complications.

TOURCOING

CHRONIQUE ELECTORALE

L'affiche invitant les électeurs à voter pour le citoyen Inghels s'ils sont partisans du drapeau rouge ou pour M. Salvetti, s'ils sont partisans du drapeau tricolore, fait impression. On ne pouvait mieux synthétiser le sens et la portée du scrutin de demain.

Mais, tandis que certains électeurs, dont il est superflu de dire l'opinion, s'acharnent sur ces affiches et les lacèrent, le citoyen Inghels, dans une réunion tenue à la Maison du Peuple, déclare qu'il n'a rien renié de ses idées révolutionnaires et est demeuré fidèle au drapeau rouge.

Les affiches opposant le drapeau tricolore au drapeau rouge ne signifient pas autre chose. En les lacérant, malgré les pénalités auxquelles ils s'exposent, les socialistes ne peuvent mieux prouver qu'eux aussi sont honteux et dégoûtés de leur candidat. Et dès lors quelle veste, demain, pour le citoyen Inghels et quel triomphe pour M. Salvetti.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Avis aux Pèlerins de Pellevoisin. — Le 10e pèlerinage du Nord s'annonce dans les conditions les meilleures.

Quatre conférences, données à Roubaix, Lille, Armentières et Tourcoing sur ce pieux sujet ont amené un grand nombre d'auditeurs qui seront, la semaine prochaine, de fervents pèlerins.

Le chiffre en est presque complet. Il ne reste plus que quelques places. Avis en est donné aux amateurs du dernier moment.

On peut s'inscrire encore jusque samedi soir, au plus tard, à Tourcoing, 12, rue du Château, et à Roubaix, 39, boulevard Gambetta.

Le départ a lieu lundi 11 mai, le retour jeudi 14 mai.

Prix complets, voyage et frais de séjour compris : En 1re classe, 70 fr. ; en 2e classe, 55 fr. ; en 3e classe, 45 fr.

Association Amicale des Anciens Elèves des Frères et des Ecoles catholiques. — Dimanche, réunion mensuelle à 11 heures 1/2, salle du patronage Saint-Christophe. Communication importante.

— Dimanche 17 courant, pèlerinage annuel à la Merlière : départ en groupe du local, à 7 heures 1/4 ; messe à 8 heures 20.

BOUCHONS, RODINETS, ART. DE CAVE
Gau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 0149

Caisse d'épargne. — Opérations du 1er au 8 mai : 528 versements, 116.328 fr. ; 274 remboursements, 38.787 fr. 85.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements : le dimanche, de 9 heures à 11 heures et demie, les autres jours, de 10 heures à 11 heures et demie.

Chorale « Les Volantes ». — La répétition générale aura lieu demain, dimanche, à onze heures et demie, au Patronage Saint-Christophe. On verra une dernière fois les différents morets qui seront exécutés à la Merlière le 17 courant.

Tir National. — Demain, dimanche, deuxième journée du concours mensuel.

Concours gratuit en une série fixe de 10 balles entre les concurrents du Concours de printemps. Prix unique : Service à liqueurs, métal argent, offert par M. Charles Liagre.

A l'occasion de le revue de M. le général Franchet d'Esperez pendant la journée du 24 mai, aura lieu un concours gratuit en série fixe à 300, 200 et 20 mètres, entre tous les membres présents des Sociétés ayant assisté à la revue.

Dans chaque catégorie, il sera affecté 5 médailles vermeil, argent et bronze.

Service du 10 mai : — Matin : Borget et Declercq ; Soir : Patit et Piat.

ETAT-CIVIL de TOURCOING

du 8 mai

Naissances. — Anne Deconinck, rue du Haze, 75. — Julia Destailleur, boulevard Gambetta, 30.

Mariage. — Alphonse Honoré, serrurier d'art et Maria Delatire, s. prof.

Décès. — Elisa Deleplanque, 86 ans, rue du Virolois, 81. — Charles Balcaen, 69 ans, r. d'Havré, 6.

MOUVAUX

Une chute de quatre mètres. — Dans un chantier, situé boulevard Carnot, un manœuvre de maçon, Prudent Vanhoutto, 36 ans, demeurant à Tourcoing et travaillant pour le compte de M. Jules Thomas, entrepreneur à Lille, était monté sur une échelle. Il était à une hauteur de 4 mètres. Par suite d'un faux mouvement le malheureux fut projeté sur le sol, se faisant de nombreuses contusions dans la région lombaire. Il devra subir 20 jours de repos. Docteur Debuchy.

MOUVAUX. — Publications. — Paul Mormentyn, dessinateur, à Mouvaux et Marie Desmons, s. prof. à Mouscron. — Alfred Mestack, peintre et Jeanne Blanchet, piquûrière. — Emile Baussart, rédacteur à la direction des postes et Marguerite Huquennoy, s. prof., à Tourcoing. — Etienne Delar, agent de police, à Tourcoing et Maria Renaux, boîteuse à Mouvaux. — Gaston Lecluse, chauffeur d'auto, à Tourcoing et Hélène Duterte, couturière, à Mouvaux. — Camille Debuckère, domestique, à Marcq et Elisa Blondeau, blanchisseuse, à Mouvaux. — Paul Brandt, rattacheur, à Mouvaux et Philomène Verdonck, s. prof., à Tourcoing

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 8 mai 1914

Présidence de M. LEBAY, vice-président

UNE AFFAIRE DE CHANTAGE

M. Joe. Ducoulombier débitant de tabacs et cafetier, place de Béthune, à Lille, recevait le 15 mars une lettre anonyme dans laquelle on lui déclarait en quatre pages pleines de détails, que s'il n'envoyait pas une somme de 300 francs poste-restante, à certaines initiales, au Bureau de la place Saint-Martin, à Lille, il serait dénoncé avec preuves à l'appui comme se livrant aux paris des courses dans son Café.

M. Ducoulombier prévint le commissaire de police qui lui conseilla d'envoyer le pli demandé, mais sans chargement, ce qui fut fait. Le commissaire chargea le 16 mars l'agent de la Sûreté, Dheleine, de surveiller les guichets au Bureau de poste désigné, et l'agent, vers 1 h. 15 du soir, surprenait un individu qui retirait la lettre, sortait du Bureau et la décachetait dans la rue. C'était un employé de commerce, René Bunel, 34 ans, rue du Vieux-Faubourg, 15, qui avoua le chantage dont il se rendait coupable et déclara avoir été poussé à agir par le misère.

Bunel n'a pas comparu et par défaut le tribunal l'a condamné à trois mois avec sursis.

CHARRETIERS INFIDELES

Le fondé de pouvoirs de MM. Danel et Delaître, négociants en charbon, chargeait il y a quelque temps son charretier, Alois Burgrave, rue de Seclin, 34 de porter 2.500 kilos de charbon chez un client. Burgreeva s'adjoignit comme aide l'homme de peine Kin, rue Monge, 27.

Le charretier conserva sur sa voiture dix sacs de charbon d'un poids de 500 kilos et alla les vendre à Mme Delestrez, cabaretière. Il remit 5 fr. à son aide et complice Kin.

Burgraevo est condamné à quatre mois. Quinze jours (sursis) à Kin.

COURSIER INDELICAT

Ces jours-ci, M. Delfosse, restaurateur, à Lille, ayant à faire changer un louis de 20 fr. pour un client, chargea Adolphe Decottignies, 28 ans, d'aller en faire la monnaie. Celui-ci n'est plus revenu. Quinze jours.

VOISINE VOLEUSE

Jeannette Maesen, épouse de M. Théodore Bossaert, épucheuse, boulevard de Cambrai, 7, rue Sélosse, à Roubaix, ayant apprêté pour le fils de sa voisine, Mme Marcou, 14 ans, que sa mère cachait une tirelire en tôle, contenant environ 300 fr., dans la four de sa cuisinière, envoya, le 12 avril, le gamin jouer avec des camarades et profita de son absence pour s'emparer de la tirelire. Une perquisition opérée chez la femme Bossaert a fait découvrir 216 fr. L'inculpée exprime des regrets. Trois mois (sursis).

MAUVAIS FILS

Jules Deman, 22 ans, à Tourcoing-les-Francs, est loin d'être un fils modèle. Le 28 mars, au cours d'une discussion, il frappait son père. Le 5 avril, trouvant que sa mère ne lui donnait pas assez pour son dimanche alors qu'il rentrait ivre, la menaça. Bob père, Théophile, intervint et voulut le mettre dehors. Jules Deman le frappa et le mordit au pouce. 2 mois et 5 francs.

VOL AU COMPTOIR

Le 20 mars, Gustave Dewesteele, 19 ans, volait dans le comptoir de Mme Tetrea Dubus, cabaretière à Mercq-en-Barœul, une somme de un franc. On retrouva chez lui des ficelles qu'il avait fait voler par un complice. 8 jours avec sursis.

DEUX FRERES VIOLENTS

Le 10 mars, deux frères, Henri Vermeulen, 27 ans, souvent condamné, et Gustave, 33 ans, marchand des 4 saisons, entrèrent dans la chambre de Mme Dautricha, rue des Postes, 195, en forçant la porte. Henri lança un vigoureux coup de poing dans la figure de la pauvre dame. Gustave s'empara du récipient contenant le dîner et placé sur la table et le lança à travers les vitres, il retourna la table chargée de vaisselle qui se brisa.

Tous deux étaient poursuivis pour violation de domicile : Henri l'était en plus pour coups, Gustave pour bris de clôture et bris d'objets mobiliers.

Henri est condamné à 2 mois, Gustave à 15 jours.

AFFAIRES DIVERSES

Un mois de prison (sursis) à Charles Bergeon, 25 ans, rue des Guinguettes, 122, à Fives, pour vol d'une montre au préjudice d'un camarade d'atelier, M. Marcel Plate.

— 15 jours par défaut à Charles Gaerlynck, 20 ans, journalier, rue Dombasle, 41, à Roubaix, pour vol de deux cuvelles au préjudice de Mme Bulcourt, rue de Sommel, en impasse Balzac.

— 30 jours à Auguste Deraedt, 28 ans, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

— 16 francs à Alphonse Labousse, 20 ans, qui a circulé sur la voie ferrée.

— Même peine à Louis Waymel, 28 ans, journalier à Annœullin, qui a voyagé sans billet.

— Même peine à Pierre Pachier, 40 ans, ouvrier agricole, qui n'a pas obéi à la loi sur le séjour des étrangers.

— 12 jours à Jules Cousin, 34 ans, journalier, pour coups, le 23 mars, à Marie Cyclain, à Haubourdin.

— 25 francs à Eugène Fayen, 34 ans, rue Saint-Gabriel, à Lille, pour coups à Blanche Carlinaux.

— 16 fr. à Victor Rouetel, 23 ans, à Wattrelos, pour bris de carreaux chez M. Maurice Devever, cultivateur à Vendeville.

LAMBERSART

Collision : un cheval tué. — Un char X s'est heurté dans la rue de Lille, à Lambersart, à la voiture de M. Théophile Everaert, boucher, rue du Pré-Catelan, à La Madeleine.

Le cheval fut projeté dans le fossé bordant la route ; l'un des brancards, brisé, s'enfonça dans le flanc de l'animal qui ne tarda pas à expirer.

Tamponné par un train

A ONNAING

Vendredi à 1 heure un quart de l'après-midi, un des nombreux terrassiers qui travaillent à la réfection des voies au gare d'Onnaing, voulut traverser au passage à niveau de la rue Fontaine, malgré l'arrivée d'un train de marchandises venant de Blanc-Misseron. Le malheureux fut tamponné et projeté dans le fossé qui longe la voie. Il fut relevé par ses camarades et transporté dans une des salles de la gare. Il a le crâne et l'arcade sourcilière fracturés et se plaint de douleurs internes.

Le docteur Carpentier, appelé, lui prodigua ses soins.

Dépêches de la Nuit

LE PAPE ET L'ARBITRAGE AMERICAIN

REPONSE DE L'ARCHEVÊQUE DE MEXICO

En réponse à son télégramme dont nous parlons en première page, l'Archevêque de Mexico a répondu au cardinal Merry del Val par la dépêche suivante :

« Les catholiques mexicains sont profondément touchés de l'affection paternelle du Souverain Pontife. Il accueille avec respect les instructions du Saint Père. Les délégués du Gouvernement implorent humblement la bénédiction apostolique

« Ce télégramme ayant été communiqué au Président, celui-ci m'a dit : « Je vous prie de bien vouloir répondre à Sa Sainteté Pie X que la République, par mon intermédiaire, apprécie toute la valeur et agrée comme ce doit ses prières et vœux ardents. »

L'ASSASSINAT DE M. CALMETTE

A L'INSTRUCTION

Paris. — Une confrontation entre M. Bayer, ancien sous-chef de Cabinet de M. Caillaux et MM. Chevalet, Daydé et Gauthier a eu lieu vendredi après-midi.

M. Bayer a reconnu avoir tenu le propos qu'on lui prête, mais en ajoutant « les paroles prononcées n'avaient pas été entendues par lui, de la bouche de Mme Caillaux, elles résumaient les bruits qui circulaient au ministère ; il faut les comprendre comme une sorte de traduction d'idées. »

MM. Daydé et Chevalet n'ont pas prêté beaucoup d'attention aux propos tenus en leur présence

BOULEVARD DE STRASBOURG A PARIS

Un ingénieur tire sur une femme et se tue

Paris. — Vendredi soir, vers 6 heures, un couple passait à l'angle du boulevard de Strasbourg et du boulevard Magenta. L'homme semblait en proie à une vive surexcitation. Il s'écarta d'un pas de la femme et lui tira deux coups d'un pistolet automatique. Le meurtrier se tira ensuite une balle dans la tête.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital Lariboisière. La femme a une balle à l'œil et on nomme Céline Béraud, ménère d'une fillette de 14 ans, rue des Vinaigriers, 5. Le meurtrier est un ingénieur Armand Leroy, né en 1881, du passage 10, rue du Turgot, à Paris.

Le pourvoi de Martin Gauthier

EST REJETÉ

La Cour de cassation a rejeté, vendredi, le pourvoi de Martin-Gauthier, le complice de Duez, condamné, en décembre 1913 par la Cour d'assises de la Seine, à 4 ans de prison pour détournements et escroqueries dans la liquidation des Congrégations.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest. — Les ouvriers qui travaillaient à bord du navire « Gorbea-Mundi » qui ont dit que Bossard leur avait fait voir, le 1er janvier, plusieurs billets de cent francs, seront confrontés aujourd'hui avec le veilleur de nuit.

L'AVIATION AU MAROC

Suivant la « France Militaire », le centre d'aviation de la colonne Gouraud s'installera à Souk-El-Arba et Tissa pendant toute la durée des opérations.

Un OBUS ÉCLATE au camp de Châlons

Reims. — Un cultivate